

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ENQUETES PUBLIQUES

préalables à la déclaration d'utilité publique relative aux travaux de prélèvement et de dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection autour du captage des sources "Combe Barry", "Mouleyres" et "Vernet" situées sur la commune de SAINT PIERRE DE COLOMBIER (07), ainsi que les enquêtes parcellaires relatives à ces 3 captages.

AVIS

LE MAIRE,

A l'honneur d'informer le public que, conformément aux arrêtés du Préfet de l'Ardèche n° 2015 070-0005, 2015 070-0006, 2015 070-0007, 2015 070-0008, 2015 070-0009 et 2015 070-0010 en date du 11 mars 2015, l'ouverture de plusieurs enquêtes publiques a été ordonnée.

Ces enquêtes concernent la déclaration d'utilité publique relative aux travaux de prélèvement et de dérivation des eaux ainsi que l'instauration des périmètres de protection autour du captage des sources "Combe Barry", "Mouleyres" et "Vernet", situées sur la commune de SAINT PIERRE DE COLOMBIER(07), ainsi que les enquêtes parcelles relatives à ces 3 captages.

Les projets ci-dessus avec les pièces à l'appui seront déposés en mairie de SAINT PIERRE DE COLOMBIER pendant 17 jours, **du 12 au 29 mai 2015**, afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et aux jours où le commissaire enquêteur recevra le public.

Un commissaire enquêteur, désigné à cet effet dans l'arrêté susvisé, recevra en mairie de SAINT PIERRE DE COLOMBIER (Ardèche) :

- Le mardi 12 mai 2015, de 8h à 9h30,
- le vendredi 29 mai 2015, de 8h30 à 11h

les observations qui pourraient être faites sur lesdits projets.

Les observations pourront également être faites sur les registres prévus à cet effet et déposés en mairie ou adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de SAINT PIERRE DE COLOMBIER, siège de l'enquête.

à St Pierre de Colombier, le *1er mai 2015*

Le Maire,

Gérard FARGIER



Cachet de la mairie :

